



REPUBLIQUE FRANÇAISE - DEPARTEMENT DU LOIRET
Canton de Meung-sur-Loire
MAIRIE DE COULMIERS
1 rue du 9 novembre
45130 COULMIERS

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le jeudi quatorze janvier, à vingt heures trente, dûment convoqué le Conseil municipal de la commune de Coulmiers s'est réuni, en session ordinaire, à huis clos, à la Salle des fêtes, sous la Présidence de Madame Elisabeth Manchec, Maire.

Date de la convocation : 8 janvier 2021.

Étaient présents :

Nombre de Conseillers : 15
Présents : 13
Votants : 13

Mesdames Manchec Elisabeth, Gillet Alexandra, Guérin Nathalie, Oreillard Elise, Tréfou Sylvie, Wallet Hortense,

Messieurs Amary Patrice, Armand Albert Camus David, Dessemond Christian, Guilbert Arnaud, Poulin Xavier, de Villebonne Thierry,

Absents : Chignard Annick, Cherrier Marcel

Madame Alexandra Gillet est nommée secrétaire de séance.

1/ APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 19 NOVEMBRE 2020

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2/ CONVENTION ENFOUISSEMENT RESEAUX RUE D'ORLEANS

La présente délibération annule et remplace la délibération N° 2019-10-17/34 en raison des coûts prévisionnels des travaux s'élevant à 220.000€ HT au lieu de 195.833€ HT.

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- APPROUVE le montant estimatif de 66.000€ HT.
- AUTORISE Madame le Maire à signer la convention entre le département du Loiret et la commune de Coulmiers

3/ APPROBATION DEVIS CANDELABRES RUE D'ORLEANS

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- APPROUVE le montant du devis de 14.475,55€ HT.
- AUTORISE Madame le Maire à signer toutes les pièces relatives aux engagements de dépenses affaissant à ce dossier.

4/ DEMANDE DE SUBVENTION DSIL

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus,
- AUTORISE Madame le Maire à solliciter l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) à hauteur de 18 542.01€ soit 54.3% et à signer toutes les pièces relatives aux engagements de dépenses affaissant à ce dossier.

5/ APPROBATION DU DEVIS DIAGNOSTIC PLOMB AMIANTE BATIMENT COMMUNAL

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE le devis de DIAG CENTRE pour un montant de 2190.00€ HT. 2628.00€ TTC. Le délai de réalisation est fixé courant janvier 2021.
- AUTORISE Madame le Maire à signer toutes les pièces relatives aux engagements de dépenses affaissant à ce dossier.

6/ ALIENATION ET DEPLACEMENT DU CHEMIN RURAL N°6 HAUTE BERGERE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Autorise l'ouverture de l'enquête publique pour une durée de 15 jours,

Autorise la désignation d'un commissaire enquêteur,

Autorise la publicité préalable au moins 15 jours avant l'ouverture de l'enquête



Coulmiers

7/ INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

7.1 BULLETIN MUNICIPAL

Le bulletin municipal est présenté au Conseil Municipal, il sera distribué semaine 3 avec le guide pratique, le flyer des permanences de gendarmerie et la note de tri et calendrier de ramassage des ordures ménagères et bacs jaunes.

7.2 SITUATION TRAVAUX APPARTEMENT

La rénovation de l'appartement du commerce est en cours et en attente de la pose de l'escalier.

7.3 REPRISE DU COMMERCE

- En attente de la restitution des clés
- Actions administratives en cours par le repreneur
- Ouverture probable début mars

7.4 VISITE CHAUFFERIE BOIS CENTRALISEE : 27 JANVIER à VIGLAIN

Par la Commission travaux

7.5 MISE EN PLACE VACCINATIONS COVID19

La Préfecture du Loiret a décidé de reporter au **lundi 25 janvier 2021 l'ouverture du centre de vaccination de l'Hôpital Lour Picou de Beaugency** à la population âgée de 75 ans et plus.

Il sera ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 avec une pause méridienne d'une heure et le samedi de 8h à 13h, soit un temps d'ouverture de 55 h par semaine.

L'objectif de Madame URING, Directrice de l'Hôpital Lour Picou, est de pouvoir affecter plusieurs médecins, plusieurs infirmier.es et plusieurs secrétaires afin d'arriver rapidement à 1000 personnes vaccinées par semaine, la deuxième dose de vaccin devant être administrée, à ce jour, trois semaines après la première.

Les personnes âgées de 75 ans et plus devraient être prévenues directement par la CPAM et la prise de rendez-vous se ferait sur la plateforme Doctolib. Une plateforme téléphonique devrait également être prochainement accessible. Il est cependant proposé d'informer également les populations concernées par téléphone.

Des demi-journées de vaccination seraient attribuées aux communes par secteur, ce qui permettrait aux communes d'affecter des renforts administratifs, voire d'infirmier.es si possible sur les demi-journées qui leur seraient attribuées et d'organiser le transport des personnes qui n'ont pas de proches ou de voisins qui pourraient les emmener au centre de vaccination.

7.6 PERMANENCE GENDARMERIE EN MAIRIE

Une permanence tous les deux mois : la première est prévue le 12 février

7.7 MOBILISATION SOLIDAIRE « HEURE CIVIQUE »

Distribution du Flyer au conseil

Il s'agit d'un appel à la mobilisation solidaire dénommé « *l'Heure Civique* » qui propose aux administrés de donner une heure par mois de leur temps pour la réalisation d'actions de solidarité de proximité, soit de manière organisée par exemple en soutien aux besoins d'associations, soit de manière plus informelle dans le cadre d'actions au profit du voisinage.

La commune peut ainsi mettre son village à l'Heure Civique en proposant à chaque habitant de donner une heure par mois pour une action de solidarité de proximité. La commune peut notamment relayer l'information auprès des administrés qui pourront ainsi, s'ils le souhaitent, s'inscrire sur la plateforme mise en ligne à cet effet par le département et qui est d'ores et déjà fonctionnelle : www.loiret.lheurecivique.fr. La commune peut également devenir partenaire du dispositif en utilisant l'adresse suivante : contact@voisinssolidaires.fr.

7.8 COURRIERS REMERCIEMENTS VERSEMENT SUBVENTION COMMUNALES

Remerciements reçus de 3 associations

7.9 CARTES DE VŒUX

Madame le Maire propose au Conseil de prendre connaissance des cartes de vœux reçues en Mairie.

7.10 PROCHAINES REUNIONS

- conseil communautaire : jeudi 11 février 2021
- conseil municipal : jeudi 18 février, 8 avril approbation budgets
- commission finances : 9 mars et 23 mars

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 41.